

SYNTHESES DES GARANTIES DE L'ASSURANCE

PRESTATIONS

MONTANTS TTC maximum par personne

ANNULATION DE VOYAGE

- Maladie grave, accident corporel grave ou décès
- Annulation en toutes causes justifiées
- Annulation en cas d'attentat ou de catastrophe naturelle à destination

- 16 000 € / personne et 40 000 € / événement
- Aucune franchise
- Franchise de 50 € / personne

VOL MANQUE

- Prise en charge d'un nouveau billet d'avion dans le cas d'un départ dans les 24 heures

- Maximum 50 % du montant total de votre forfait initial ou 80 % du montant total de votre vol sec

RETARD AERIEN

- Retard > 4 heures

- 10 % du montant du voyage (250 € maximum)

BAGAGES ET EFFETS PERSONNELS

- Vol, destruction totale ou partielle, perte
 - ↳ Franchise uniquement en cas de dommage aux valises
- Frais de reconstitution des documents d'identité
- Retard de livraison des bagages > 12 heures

- 2 000 € / personne et 10 000 € / événement
- 50 € / valise
- 150 € / personne
- Indemnité forfaitaire de 150 € / personne

FRAIS D'INTERRUPTION DE SEJOUR

- Suite à un retour anticipé
- Suite à un rapatriement médical

- Prorata temporis
- Valeur du voyage initial

INDIVIDUELLE ACCIDENT DE VOYAGE

- Capital décès ou invalidité permanente

- 7 500 € maximum / personne et 70 000 € maximum / événement

RESPONSABILITE CIVILE VIE PRIVEE A L'ETRANGER

- Dommages corporels, matériels et immatériels
 - ↳ Franchise

- 1 000 000 € maximum / événement
- 75 € / sinistre

RETOUR IMPOSSIBLE

- Frais de prolongation de séjour
 - ↳ Franchise d'1 nuit

- 10 % du montant du voyage / nuit / personne avec un minimum de 50 € (maximum 5 nuits)

ASSISTANCE RAPATRIEMENT

- Transport / Rapatriement
- Retour des membres de la famille ou de 2 accompagnants
- Présence hospitalisation
- Prolongation de séjour
- Frais médicaux à l'étranger
- Urgences dentaires
 - ↳ Franchise frais médicaux et urgences dentaires
- Rapatriement du corps
- Frais funéraires

- Frais réels
- Billet retour + taxi
- Billet aller-retour et 80 € / jour (maximum 10 jours)
- 80 € / jour (maximum 10 jours)
- 150 000 € / personne
- 100 € / personne
- 30 € / personne / événement
- Frais réels
- 2 500 € / personne

RETOUR ANTICIPE

- En cas d'hospitalisation ou de décès d'un membre de la famille, de la garde d'enfant ou du remplaçant professionnel
- En cas d'attentat survenant à destination
- En cas de sinistre au domicile

- Billet retour + taxi
- Billet retour + taxi
- Billet retour + taxi

ASSISTANCE VOYAGE

- Avancee de la caution pénale
- Prise en charge des honoraires d'avocat
- Frais de recherche et de secours en mer et en montagne
- Avance de fonds en cas de vol, perte ou destruction des papiers
- Envoi de médicaments

- 15 000 € / personne
- 3 000 € / personne
- 7 500 € / personne
- 1 500 € / personne
- Frais d'envol

PROTECTION SANITAIRE – EN OPTION

- Annulation pour maladie grave suite épidémie ou pandémie
- Annulation en cas d'absence de vaccination contre le Covid 19
- Annulation pour refus d'embarquement à l'aéroport, à la gare ferroviaire, à la gare routière ou à la gare maritime de départ suite à prise de température
- Téléconsultation avant départ
- Rapatriement médical en cas d'épidémie ou de pandémie
- Retour impossible
- Frais hôteliers suite à mise en quarantaine
- Frais médicaux à l'étranger suite maladie pour épidémie ou pandémie
- Soutien psychologique suite mise en quarantaine

- 16 000 € / personne et 40 000 € / événement
- Franchise : aucune, 10% ou 20% selon option choisie

- 1 appel
- Frais réels
- 1 000 € maximum par personne et 50 000 € maximum par groupe
- Frais d'hôtel 150 € / nuit (maximum 14 nuits)
- 150 000 € / personne (franchise 30 € / personne)
- 6 entretiens par événement

Pour connaître toutes les dispositions générales et spéciales détaillées, rendez-vous sur :
<https://www.planet-tours.fr/assurance/>